

## Documentation

### Module Taux de marge minimum

Grâce à ce module, vous pourrez contrôler vos marges automatiquement avant la validation du devis !  
Assurez votre CA et vos bénéfices !

### Fonctionnement général

Vous saisissez un taux de marge minimum pour vos devis. Lors de la création de chaque proposition commerciale, le module vérifiera l'atteinte du taux de marge minimum requis et bloquera la validation de la proposition si celui-ci n'est pas atteint.

### Prérequis

Le module nécessite l'activation du module « Marges » de Dolibarr.

### Paramétrages

Pour paramétrer le module, rendez-vous dans sa configuration :

Menu Configuration > Modules > Taux de marge minimum. Utilisez le picto Configuration  .  
Il suffit alors de compléter le taux de marge minimum à atteindre sur vos devis dans le champ prévu.

#### Configuration Module Taux de marge minimum

Taux de marge minimum souhaité pour pouvoir valider un devis

##### Paramètres

Taux de marge minimum	<input type="text" value="50"/>	%
-----------------------	---------------------------------	---

### Permissions utilisateurs

Pour autoriser un utilisateur à valider un devis en toute circonstance (même si le taux minimum de marge n'est pas atteint), il vous suffit de lui donner cette permission.

Rendez-vous dans l'Onglet « Permissions » de la fiche utilisateur et accordez l'autorisation de validation à l'utilisateur concerné.